

Rapport de présentation

VOLUME 8
ANALYSE FONCIÈRE
CONFREVILLE-L'ORCHER
ZIP nord



Article L151-9 du Code de l'urbanisme
DÉLIMITATION DES ZONES URBAINES, À URBANISER, AGRICOLES ET NATURELLES
Zones urbaines mixtes (UA / UB / UC / UD / UE) Zones urbaines d'activités économiques (UY)

MOBILISATION FONCIÈRE			
HABITAT	2014	2021	2024 2035

	4,4 ha consommés en extension	- consommé en extension	14,4 ha projetés en extension
	339 logements réalisés	5 logements réalisés	

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE			
	2014	2021	2024 2035

	13,8 ha consommés en extension	6,4 ha consommés en extension	5,6 ha projetés en extension
--	--	---	--

ÉQUIPEMENT			
	2014	2021	2024 2035

	- consommé en extension	0,2 ha consommé en extension	2,8 ha projetés en extension
--	----------------------------	--	--

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LA PÉRIODE 2014 / 2020		
Habitat	Activité économique	Équipement
Densification	Densification	Densification
Extension	Extension	Extension

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LA PÉRIODE 2021 / 2024		
Habitat	Activité économique	Équipement
Densification	Densification	Densification
Extension	Extension	Extension

OPÉRATIONS PROJÉTÉES SUR LA PÉRIODE 2025 / 2035		
Habitat	Activité économique	Équipement
Extension	Extension	Extension

POTENTIELS DE DENSIFICATION	
388 potentiels	
157 inconstructibles*	
26 constructibles sous condition**	
205 sans contrainte***	

* sont identifiés comme « inconstructibles » (polygones blancs) les potentiels situés dans les périmètres couverts par les dispositions réglementaires suivantes : espace boisé classé (EBC), vergers (V), intervention de sauvegarment au niveau culturel (IN), bande d'inconstructibilité (BI), OAP (OAP), parcs et jardins remarquables (PJ), ensemble cohérent (EC), exploitation agricole (EA), secteurs de risques d'origine feu à une inconstructibilité (R / EF / PPRG) ainsi qu'aux zones potentielles « identifiées dans le plan de prévention des risques naturels (PPRN) ».

** sont identifiés comme « constructibles sous conditions » (polygones orange) les potentiels situés dans les zones humides et les secteurs de risques d'origine feu à une constructibilité sous condition (PPR), cavité souterraine.

*** les potentiels identifiés comme « sans contrainte » (polygones roses) restent soumis au règlement et aux autres dispositions du PLU. Leur constructibilité ne peut être garantie avec certitude.

RÉPARTITION DES POTENTIELS À DESTINATION RÉSIDENTIELLE		
32	136	36
Parcelle libre	Division simple	Division complexe

204 potentiels



256 à 369 logements estimés

27 potentiels



6,5 ha de potentiel économique